

## Technip Energies annonce la nomination de Benjamin Lechuga en tant que Chief Strategy & Sustainability Officer

Technip Energies annonce la nomination de Benjamin Lechuga en tant que Chief Strategy & Sustainability Officer et membre du Comité Exécutif du Groupe. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Benjamin Lechuga supervisera la stratégie, les fusions-acquisitions et la stratégie de développement durable.

Benjamin Lechuga bénéficie de plus de 25 ans d'expérience internationale dans les domaines des fusions-acquisitions et de la gouvernance d'entreprises en consulting et en private equity. Il a occupé au cours de sa carrière divers postes de direction jusqu'au niveau conseil d'administration. De 2014 à 2024, il a exercé au sein de l'activité de conseil de Deloitte en Suisse, où il a développé la stratégie, l'amélioration de la performance et des activités de conseil en stratégie et en fusions-acquisitions dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et de l'industrie. Entre 2007 et 2013, il a occupé des postes de direction à Paris pour la Société Générale AM/4D Global Energy Capital, un fonds d'investissement dédié à la chaîne de valeur de l'énergie, ainsi que pour Areva Renewables, où il a mené des initiatives de planification stratégique et de développement commercial. Il a débuté sa carrière chez Shell au Royaume-Uni, dans la division Gaz et Électricité, où il a travaillé jusqu'en 2006 sur de grands projets de GNL en Afrique, en Asie et aux Amériques, ainsi que dans la division Shell Trading.

Benjamin Lechuga est diplômé de l'École nationale des ponts et chaussées et de l'École polytechnique.

**Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies**, a déclaré : « Nous sommes heureux d'accueillir Benjamin Lechuga au sein de Technip Energies, en tant que membre du Comité Exécutif. Sa grande expérience dans le développement d'entreprises, en fusions-acquisitions, ainsi que sa vision stratégique seront des atouts précieux pour poursuivre nos initiatives de développement durable et de croissance. »

---

### À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. La société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 16 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (*American Depositary Receipt*) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADRs négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : [www.ten.com](http://www.ten.com)

---

## Contacts

### Relations investisseurs

Phillip Lindsay  
Vice-président Relations Investisseurs  
Tel: +44 207 585 5051  
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

### Relations médias

Jason Hyonne  
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux  
Tel: +33 1 47 78 22 89  
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

---

## Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

### Déclarations prospectives

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.*

*Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.*

*Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés*

*dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.*

*Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.*

---